

SVZ FSB

Rapport annuel 2016



Fédération Suisse des Betteraviers
Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer
Belpstrasse 26
3007 Berne

Téléphone 056 462 50 20
info@svz-fsb.ch
www.svz-fsb.ch

20 février 2017

Table des matières

Avant-propos du rapport annuel 2016	2
1 L'année sucrière 2016	4
1.1 Rétrospective du secrétariat.....	4
1.2 Au plan national	7
1.2.1 La culture de la betterave sucrière en 2016.....	7
1.2.2 Cadre politique.....	10
1.2.3 Interprofession	12
1.2.4 Rapport de la commission de réception et de contrôle CRC	15
1.2.5 Rapport du Centre betteravier suisse	16
1.3 Sur le plan international.....	20
2 Comptes 2016	22
2.1 Bilan au 31 décembre 2016	22
2.2 Comptes des résultats 2015 et budget 2016.....	23
3 Programme d'activités 2017	25
4 Comité FSB 2016	27

Avant-propos du rapport annuel 2016

Chers betteraviers, Mesdames et Messieurs

Une année pleine de suspens, avec ses hauts et ses bas, a pris fin. Il est temps d'établir le bilan.

Sur l'ensemble de la Suisse, les rendements furent décevants bien que très différents d'un endroit à l'autre. Nous avons produit seulement 200'000 t de sucre. Une vraie déception, car le marché aurait pu sans problème absorber bien plus de betteraves sucrières suisses, respectivement de sucre. Ce résultat pose, en premier lieu, un problème à nous les producteurs. Les faibles rendements signifient en effet moins d'argent encaissé par hectare de betteraves. Cela met en danger la rentabilité de cette culture. D'autre part, il est agréable de pouvoir produire pour un marché qui ne connaît pas de problème d'écoulement. Dans ce domaine, d'autres branches de production de l'agriculture suisse ont de gros soucis. Nous ne devons pas oublier cela! Ne pas avoir de problème d'écoulement doit nous permettre d'envisager l'avenir avec optimisme.

A part cela, la réforme du marché du sucre européen a jeté une ombre sur notre travail pour la défense des intérêts des betteraviers durant l'année 2016. Cette peur ne doit pas nous paralyser, mais au contraire nous donner la force de prendre les décisions nécessaires pour affronter au mieux cette nouvelle situation, sans en connaître toutes les répercussions.

Pour cela, voici une citation de Willy Brand:

"La meilleure façon de prévoir l'avenir est de le concevoir"

C'est ce que nous essayons de faire tous ensemble.

Par la présente, je tiens à remercier mes collègues du comité qui ont tous investi beaucoup de temps dans la défense des intérêts de la production de betteraves sucrières. Notre activité au comité ne serait pas possible sans le soutien de la gérance, dont le bon fonctionnement est assuré par Irène Vonlanthen qui accomplit un excellent travail. Merci beaucoup!

Les discussions avec les responsables des sucreries ne furent pas toujours faciles, compte tenu du contexte difficile dans lequel nous nous trouvons. Il s'agissait de répartir judicieusement nos moyens financiers limités entre nous, les betteraviers, et l'industrie sucrière qui a des besoins justifiés. Malgré des discussions parfois virulentes, nous avons toujours su trouver une solution commune. Un grand merci à tous les participants.

L'année 2017 a déjà commencé et bientôt il s'agira de semer les betteraves. Tous ensemble, nous espérons une indispensable bonne récolte.

Pour terminer, encore une citation :

*„L’avenir a de nombreux visages;
Pour les faibles, il est inaccessible.
Pour les craintifs, il est inconnu.
Pour les courageux, il est une chance. „*

Soyons donc courageux!!

Je vous souhaite à tous beaucoup de plaisir
lors de la lecture de ce rapport annuel.

Avec mes cordiales salutations



Josef Meyer
Président, FSB



1 L'année sucrière 2016

1.1 Rétrospective du secrétariat

« *Quand souffle le vent du changement, certains construisent des murs et d'autres des moulins à vent* » (proverbe chinois).

En 2016, le souffle du vent du changement s'est fait nettement sentir dans la culture de la betterave sucrière ; sous forme d'une brise légère dans certains secteurs et d'une bise glaciale dans d'autres. La FSB s'est efforcée d'ajuster la voile en fonction du vent du changement et de se lancer sur les flots sans s'exposer aux grains qui risqueraient de la faire dériver vers des contrées dangereuses !

Voici les sujets qui nous ont occupés en 2016 :

Les modifications de la protection douanière concernant le sucre ont été comme l'an passé un sujet de préoccupation important. Suite à la chute des cours en 2015 sur le marché international du sucre, Jacques Bourgeois, conseiller national et directeur de l'Union suisse des paysans, a déposé à l'automne 2015 l'initiative parlementaire « *Stop au bradage ruineux du sucre – Pour la sauvegarde de l'économie sucrière indigène* ». Cette initiative demande l'instauration d'une protection douanière qui garantisse un prix minimum du sucre. Elle ne vise pas à ériger un mur, mais à tendre un filet de protection permettant de survivre aux baisses de prix attendues dans l'UE. Avec Sucre Suisse SA, nous avons élaboré un document de prise de position détaillé à l'intention de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N). La CER-N est entrée en matière le 14 novembre 2016 au sujet de l'initiative, sans doute aussi grâce aux efforts de persuasion de la part de nombreux intéressés ! Nous allons poursuivre notre action et espérons que la CER du Conseil des États se laissera convaincre elle aussi !

La maigre récolte de betteraves de 2016 a conduit à relever maints défis. Elle a fait les gros titres de la presse et suscité aussi un certain mécontentement parce que Sucre Suisse SA a fait importer des betteraves sucrières de l'UE pour améliorer la charge de travail des sucreries. Contrairement à nous, les Autrichiens ont connu une récolte abondante et enregistré des excédents de betteraves. Compte tenu des circonstances extraordinaires, la FSB s'est montrée compréhensive à l'égard des importations de betteraves. En fin de compte, les producteurs suisses tirent aussi bénéfice d'une bonne charge de travail des sucreries. La FSB a demandé avec insistance que l'amenée de betteraves suisses ne soit pas désavantagée et que le mélange de sucre EU-CH soit stocké à part, que la composition de la matière première devait être transparente et que le mélange de sucre devait être commercialisé en accord avec les clients.

L'objectif de la FSB est d'encourager la culture de betteraves et de créer de la valeur ajoutée en Suisse. La suppression des quotas dans l'UE va faire de la compétitivité un facteur encore plus important. Outre le prix des betteraves, les coûts de transport élevés sont un inconvénient majeur pour Sucre Suisse SA en comparaison internationale. La FSB et Sucre Suisse SA ont déposé ensemble une requête auprès de la Confédération pour qu'elle soutienne le transport ferroviaire des marchandises de production primaire. Par ailleurs, il est indispensable de rechercher et de trouver des solutions permettant d'optimiser le transport des betteraves. Sucre Suisse SA a ainsi mandaté le bureau de conseil *hwh* pour réaliser une étude intitulée « *Développement d'un concept* »



SVZ FSB

de transport des betteraves sucrières à long terme 2019ss ». Le groupe de travail Transport de la FSB se réunit régulièrement pour discuter de la marche à suivre et faire le point de la situation dans les régions.

En automne 2015, l'incompréhension a été grande quand on a appris que Landi Suisse importait du Coca-Cola de Pologne. Suite à l'intervention de la FSB, une déclaration d'intention commune a été élaborée. Landi Suisse renonce à importer du Coca-Cola et prévoit d'utiliser progressivement du sucre suisse dans les boissons de sa propre fabrication. Dans le commerce de détail, Landi Suisse continue de ne commercialiser que du sucre d'Aarberg en paquets de 1 kg. Les relations entre les betteraviers et Landi font l'objet d'un entretien annuel.

Un vent glacial souffle sur l'ensemble de l'agriculture en rapport avec les produits phytosanitaires. « *Beaucoup de rivières sont polluées par des pesticides agricoles* » : voilà le slogan de la campagne d'affichage lancée par Pro Natura au printemps 2016. Les médias se montrent de plus en plus critiques sur l'utilisation des produits phytosanitaires, les consommateurs réagissent de façon sensible et au Parlement de nombreuses interventions ont eu lieu sur ce sujet. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a mis en consultation le « *Plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires* ». La FSB soutient dans sa prise de position le projet de réduction des risques présentés par l'utilisation des produits phytosanitaires. Nous devons prendre au sérieux les craintes de la population et la problématique posée par les résidus présents dans l'eau des lacs et rivières. Nous refusons toutefois toute réduction stricte des quantités de produits phytosanitaires. Il faut maintenir le niveau de rendement et de qualité en Suisse et ne pas déplacer la production et par là l'empreinte écologique à l'étranger ! Les mesures relatives à la protection phytosanitaire doivent être ciblées et fondées sur des connaissances scientifiques. Le plan d'action relatif aux produits phytosanitaires aura certainement des effets considérables sur la production en Suisse. De premières discussions ont déjà eu lieu sur les possibilités d'application à la culture des betteraves sucrières.

Le *souchet comestible*, plante pernicieuse et difficile à combattre, ne cesse de proliférer dans les champs de betteraves sucrières. L'OFAG soutient un projet national d'AGRIDEA impliquant de nombreuses organisations sectorielles, dont le Centre betteravier suisse CBS et la FSB. Les principaux objectifs sont a) de tenter des mesures d'éradication in situ et b) d'empêcher toute propagation et expansion. Au plan national, nous continuons de demander l'instauration d'une obligation de déclaration et de lutte. Il est essentiel que les agriculteurs observent bien leurs champs pour déceler et éliminer à temps tout foyer d'infestation. Il faut à tout prix empêcher une plus grande propagation, chaque agriculteur endossant en l'occurrence une grande responsabilité.

Nous avons le vent en poupe dans les dossiers IP Suisse et sucre bio. Les consommateurs et le commerce sont de plus en plus demandeurs d'une production durable. Grâce à une production labellisée, les producteurs peuvent se différencier sur le marché et améliorer la valeur ajoutée. Il semble que cette possibilité s'ouvre maintenant au produit de masse qu'est le sucre. À l'avenir, les betteraviers pourraient mieux mettre en avant les efforts entrepris, par exemple en matière de protection phytosanitaire, et bénéficier d'une prime. Vers la fin 2016, on a vu se profiler de bonnes approches de solution à la fois avec IP Suisse et Bio Suisse. Ces deux organisations ont approuvé une comptabilisation provisoire des quantités. Cela ouvre la porte à la mise en place d'une production de sucre labellisé IP Suisse et Bio suisse. Nous nous laissons bien volontiers porter par

le vent et souhaitons un bon départ aux deux productions labellisées et à leur commercialisation en 2017 !

Le comité de la FSB s'est réuni quatre fois et a organisé trois conférences téléphoniques pour traiter les sujets urgents. De plus, le groupe de travail Transport s'est réuni trois fois et de nombreux entretiens bilatéraux ont eu lieu. Afin de mieux informer les betteraviers, nous avons mis en place une newsletter électronique qui relate régulièrement l'actualité au sein de la fédération et sur le marché du sucre. Les newsletters peuvent être consultées sur notre site Internet

<http://www.svz-fsb.ch/fr/publications/newsletter.html>.

La collaboration au sein de la FSB continue de fonctionner très bien et je remercie à cet égard tous ceux qui œuvrent à une collaboration constructive et très agréable et apportent leur soutien dans tous les dossiers. MERCI !

Nous abordons avec intérêt cette année 2017 où les sujets de discussion ne manquent pas ! Le vent du changement va souffler irrémédiablement ! J'espère et je suis convaincue que nous réussirons à hisser les voiles avec brio !

I. Vonlanthen

Irene Vonlanthen

Gérante



Photo: S. Jenni, CBS

1.2 Au plan national

1.2.1 La culture de la betterave sucrière en 2016

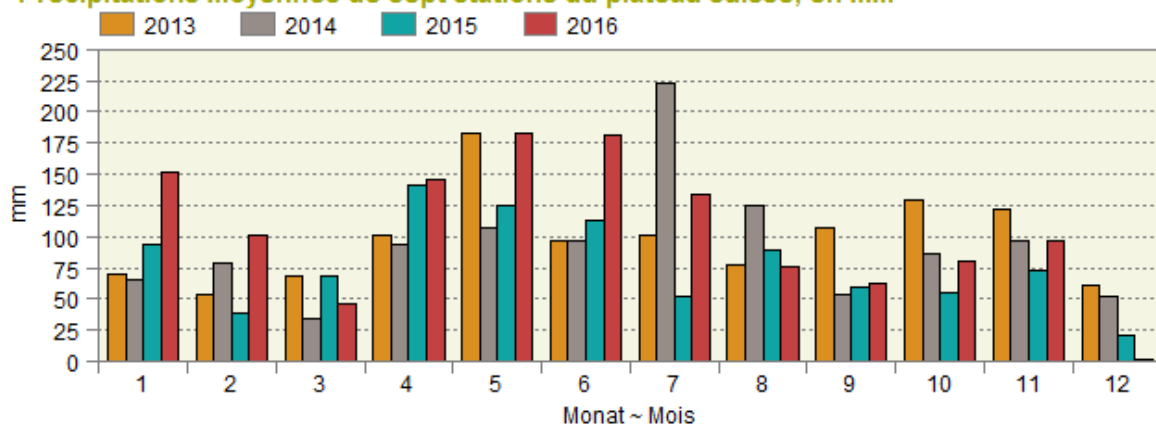
Irene Vonlanthen

L'année sucrière 2016 a connu un début prometteur. Les conditions de semis étaient idéales. Mais les mois de mai et juin froids et humides, la sécheresse de l'été, puis une forte attaque de cercosporiose en automne ont malmené les betteraves.

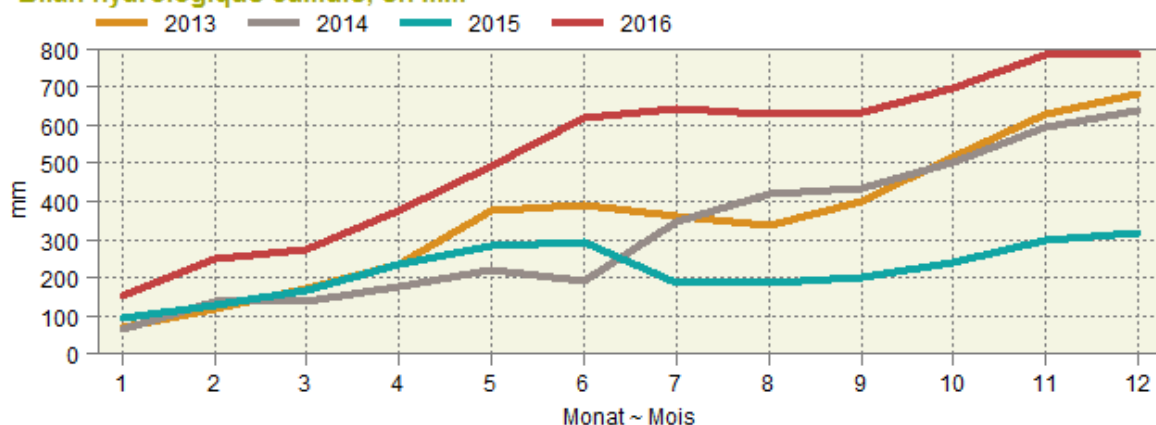
La récolte a été quantitativement décevante. Seul 1,28 million de tonnes de betteraves a pu être récolté sur les 19 885 hectares ensemencés, soit un rendement moyen de 64,3 tonnes à l'hectare. La teneur moyenne en sucre a été de 17,6 % et donc inférieure à la moyenne des cinq dernières années. Il faut remonter à 2001 pour trouver une récolte plus mauvaise !

On constate parfois de grandes différences d'une région à l'autre. En Suisse orientale les rendements ont été en moyenne plus élevés de 2 t/ha qu'en Suisse romande. Sucre Suisse SA a produit 200 000 tonnes de sucre à base de betteraves suisses, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas répondre à la demande de sucre suisse.

Durchschnittliche Niederschlagsmenge von sieben Mittellandstationen, in mm
Précipitations moyennes de sept stations du plateau suisse, en mm



Kumulierte Wasserbilanz, in mm
Bilan hydrologique cumulé, en mm



Source: Office fédéral de météorologie et de climatologie, Météo Suisse

Pour améliorer l'approvisionnement en sucre et en pulpe, Sucre Suisse SA a pour la première fois importé des betteraves conventionnelles d'Autriche et d'Allemagne. Une petite partie, environ 5000 tonnes provenant d'un projet pilote de culture contractuelle dans le sud de l'Allemagne, a été acheminée par la route. La majeure partie des importations, soit 41 299 tonnes, provenait d'Autriche et d'Allemagne et fut acheminée par le train jusqu'à Frauenfeld.

Les surfaces cultivées en betteraves bio en Allemagne ont été portées à plus de 700 ha. Les betteraves bio ont été transformées à Frauenfeld au début de la campagne. Plus de 40 000 t de betteraves bio ont été transformées au total. Avec un rendement d'env. 56 t/ha et une teneur en sucre satisfaisante de 17,8 %, on peut considérer que les rendements obtenus étaient honnêtes.

La campagne a débuté à Frauenfeld le 2 octobre et a duré 77 jours, jusqu'au 18 décembre. À Aarberg, la campagne de transformation des betteraves a duré du 5 octobre au 17 décembre, soit durant 73 jours.

Malheureusement, comme en 2015, la météo n'a pas été favorable et il n'a pas été possible de remplir les silos de sucre comme on l'aurait souhaité. Une petite récolte, une teneur en sucre moyenne et des prix en baisse ont causé aux betteraviers des pertes financières importantes !

Pour plus de détails sur la récolte et l'année sucrière, voir les rapports de la commission de réception et de contrôle et du Centre betteravier suisse CBS.



Photo: S. Jenni, CBS



SVZ FSB

Betteraves : .Culture et récolte par canton 2016 (source : Sucre Suisse SA)

Secteur de production de l'usine d'Aarberg	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
BE	1'298	4'121	240'607	58.4	17.2	36'477	8.85
BL	14	50	2'785	55.5	17.7	436	8.70
FR	365	1'565	104'777	67.0	17.4	16'161	10.33
GE	9	51	2'867	56.0	18.4	471	9.21
JU	78	341	18'996	55.6	18.6	3'150	9.23
NE	14	60	3'965	66.2	17.6	617	10.30
SO	201	588	33'465	56.9	17.1	5'056	8.59
VD	909	5'045	331'226	65.7	18.1	53'234	10.55
VS	9	92	5'447	59.4	16.1	766	8.35
Total	2'897	11'913	744'135	62.5	17.6	116'368	9.77
Secteur de production de l'usine de Frauenfeld	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
AG	403	1'325	82'861	62.5	17.6	12'928	9.75
FL	10	24	1'444	60.3	16.6	210	8.79
GR	6	15	1'118	74.5	16.9	167	11.10
LU/ZG	58	158	8'727	55.3	16.6	1'273	8.07
SG	38	98	5'296	53.8	16.2	752	7.64
SH	257	1'106	73'034	66.0	18.5	12'076	10.92
TG	702	2'352	158'299	67.3	17.2	24'007	10.21
ZH	852	2'893	203'644	70.4	17.5	31'573	10.91
Total	2'326	7'972	534'423	67.0	17.5	82'986	10.41
	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
Total CH conv.	5'223	19'885	1'278'557	64.3	17.6	199'354	10.03
Total CH bio	6	9	293	32.6	16.5	42	4.67

1.2.2 Cadre politique

Irene Vonlanthen

Politique agricole et protection douanière

Après les grands changements résultant de la politique agricole 2014-2017, seuls quelques petits ajustements ont été effectués en 2016 dans l'ordonnance sur les paiements directs. La quantité minimale de livraison donnant droit à la perception de la contribution à des cultures particulières a ainsi été supprimée.

Suite à la chute dramatique des prix sur le marché du sucre, le Conseil fédéral a réagi et relevé par la suite à 1800 francs la contribution 2016 à des cultures particulières pour la betterave à sucre. La FSB a salué cette décision et adressé ses remerciements. L'augmentation de la contribution aux cultures particulières est le signe que la Confédération soutient l'économie sucrière suisse, même si elle continue de refuser de modifier la protection douanière.

Dans sa réaction, la FSB a une fois de plus insisté sur le fait qu'il était urgent d'ajuster la protection douanière compte tenu de la suppression des quotas et des restrictions à l'export dans l'UE, ceci afin de protéger le marché du sucre suisse contre la menace des prix cassés. L'initiative parlementaire de Jacques Bourgeois « *Stop au bradage ruineux du sucre – Pour la sauvegarde de l'économie sucrière indigène* » a déclenché un débat politique (voir la rétrospective de la gérance).

PA 2011	PA 2014-17	Contr. BS 2013 (CHF/ha)	Contr. BS dès 1.1.2014 (CHF/ha)	Contr. BS dès 1.1.2015 (CHF/ha)	Contr. BS dès 1.1.2016 (CHF/ha)
Contrib. générale à la surface	Contrib. de base SAU	1020	900	900	900
Terre ouverte	Contribution à la culture des champs	640	400	400	400
Contribution spéciale à la culture	Contribution à des cultures particulières	1900	1600	1600	1800
Total		3560	2900	2900	3100

Contributions en faveur de la betterave sucrière à partir de 2013

L'ordonnance Swissness est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Malgré les nombreuses critiques de la part de l'industrie agroalimentaire, nous sommes persuadés que cette législation va avoir un impact positif sur l'agriculture suisse. Pour les denrées alimentaires, il faut que 80 % en poids de la matière première utilisée provienne de Suisse, dans la mesure où le taux d'autosuffisance de la matière première dépasse 50 %. Un premier calcul a indiqué un taux d'autosuffisance en betteraves sucrières et en saccharose tout juste supérieur à 50 %. À l'issue de divers entretiens et clarifications, le calcul a été modifié. Le taux d'autosuffisance Swissness 2017 en betteraves sucrières est fixé maintenant à 57,4 %, celui du saccharose à 58,2%.

L'industrie agroalimentaire a déposé de nombreuses demandes de dérogation pour des matières premières indisponibles temporairement ou pour un usage précis, comme la poudre pour glace ou la poudre de sucre caramélisé. Pour que l'ordonnance Swissness puisse entrer en vigueur sans délai, il a été donné une suite très favorable aux demandes de dérogation valables jusqu'à la fin 2018. La FSB a proposé de rejeter une demande de dérogation pour le sucre biologique. Finalement le Conseil fédéral a approuvé cette demande, mais producteurs et consommateurs ont exigé expressément que soit encouragé le sucre bio suisse.

Prises de position

Les prises de position ont été rédigées et déposées en accord avec Sucre Suisse SA et l'Union suisse des paysans USP.

Train d'ordonnances agricoles 2016

La FSB a salué, dans le cadre de la simplification administrative, la suppression de la quantité minimale de livraison de 8 tonnes de sucre donnant droit à la perception de la contribution à des cultures particulières ainsi que l'augmentation de la contribution à 1800 francs. La FSB a une fois de plus demandé avec insistance que la protection douanière soit adaptée d'urgence pour constituer un filet de protection en vue de la suppression en 2017 des quotas sucriers et des restrictions à l'exportation dans l'UE.

Enveloppes financières destinées à l'agriculture pour les années 2018 à 2021

La FSB a soutenu la position de l'USP et demandé le maintien des montants prévus pour les enveloppes actuelles ainsi qu'une plus grande flexibilité dans l'utilisation de ces derniers.

Plan d'action produits phytosanitaires

Ici aussi, la FSB a soutenu la position de l'USP et souligné le caractère culturel spécifique de la betterave sucrière. Au centre du plan d'action doit figurer la réduction des risques. Il convient de mettre si possible sur un pied d'égalité la protection des cultures, de la population et de l'environnement. Les risques présentés par les produits phytosanitaires doivent être réduits au minimum et le niveau de production en Suisse ne doit pas être revu à la baisse.

Toutes nos prises de position figurent sur notre site Internet.

1.2.3 Interprofession

Irene Vonlanthen

Le principal sujet de discussion au sein de l'Interprofession du sucre a été la fixation du prix définitif des betteraves pour 2015. En raison du faible niveau du prix du sucre, la composante variable de la sucrerie suisse a baissé très fortement. La question était de savoir de combien il fallait réduire les réserves pour le paiement du prix des betteraves. La FSB a pesé de tout son poids pour que soit payé le prix indicatif de 45 francs. Sucre Suisse SA s'est opposée à une forte réduction des réserves. Après intervention du conseil d'administration de Sucre Suisse SA, un compromis a été trouvé et le prix définitif 2015 fixé à 44 francs. Grâce aux teneurs élevées en sucre, il a été possible d'obtenir un prix de la betterave à la tonne honnête.

L'accord de l'interprofession 2016 prévoyait déjà un prix de base de 37 francs et un prix indicatif de 43 francs. Les paiements à la qualité ont été ajustés en raison du changement du rapport prix de base/qualité.

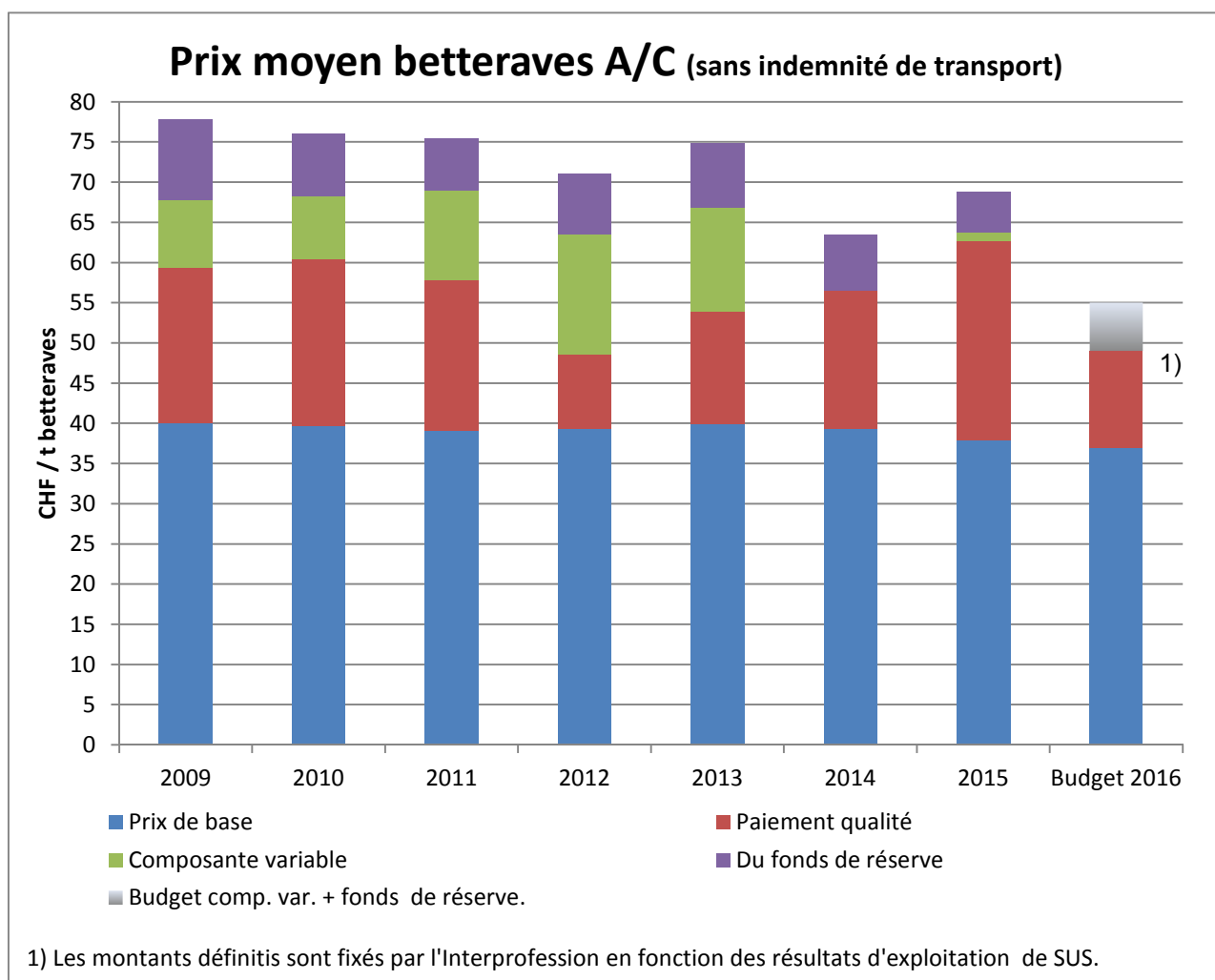
Compte tenu des incertitudes dues à la suppression des quotas dans l'UE à partir du 30 septembre 2017 et du bas niveau des prix sur le marché international à l'heure de la clôture de l'exercice, comment devrait se présenter l'accord interprofessionnel 2017 ? L'Interprofession a opté pour la stabilité et donc pour la sécurité des betteraviers. L'accord interprofessionnel 2017 ne comporte pas de changements fondamentaux, comme ceux opérés en Allemagne. Pour assurer une dissolution mesurée des réserves, le prix indicatif a été revu à 41 francs, le prix de base demeurant stable à 37 francs. Le prix de base est valable pour un prix moyen du sucre compris entre 500 et 600 francs. En dehors de cette plage, l'Interprofession peut le modifier après coup. La FSB a refusé que le prix des betteraves soit lié directement au revenu du sucre. L'Interprofession a pour la première fois introduit un quota T, qui est un quota supplémentaire tenant compte des coûts de transport. Celui-ci donne à tous les agriculteurs la possibilité d'augmenter leur production de betteraves ou de se lancer dans la culture de la betterave sucrière. Comme de nombreux quotas A ont été rétrocédés au cours de l'été, l'Interprofession a décidé de satisfaire à toutes les demandes de quota T et de les convertir en quota A. Il n'y a donc pas eu d'injustices dans la répartition des quotas A et T dans les régions. À la fin de l'automne, il était définitivement clair que la faible récolte de 2016 ne permettait pas de remplir les silos de Sucre Suisse SA et qu'il n'était pas possible de couvrir la demande en sucre suisse. L'Interprofession a donc décidé d'augmenter modérément la production de betteraves en 2017 et a fait un appel d'offre pour un quota de 10 000 tonnes de sucre. On verra par la suite si cet appel d'offre trouve preneurs. L'Interprofession table en 2017 sur des surfaces cultivées similaires à celles de 2016, soit environ 20 000 hectares.

Comme prévu, Sucre Suisse SA a fait cultiver environ 80 hectares en betteraves sucrières en Allemagne en 2016. Sucre Suisse SA et la FSB se sont mis d'accord et ont fixé les conditions cadres. La suite sera discutée au sein de l'Interprofession. En 2017, il est prévu d'augmenter légèrement les surfaces cultivées. Pour ne pas retarder la livraison des betteraves suisses, il est prévu en 2017 de transformer simultanément les betteraves allemandes et suisses pendant six jours à Frauenfeld après la campagne bio (mélange de sucre UE-CH).

Prix indicatifs de la betterave selon l'accord interprofessionnel (AI) de 2014 à 2017

Prix betteraves CHF/t	AI 2014	AI 2015	AI 2016 ¹	AI 2017 ¹
Quota sucre	260 000 t	250 000 t	260 000 t	270 000 t
Prix de base A/C	40	38	37	37
Provenant des réserves	8	7	0 - 6	0 - 6
Composante variable	5		0 - 8	0 - 6
Prix indicatif	53	45	43	41
Prix payé	48	44	non fixé	non fixé

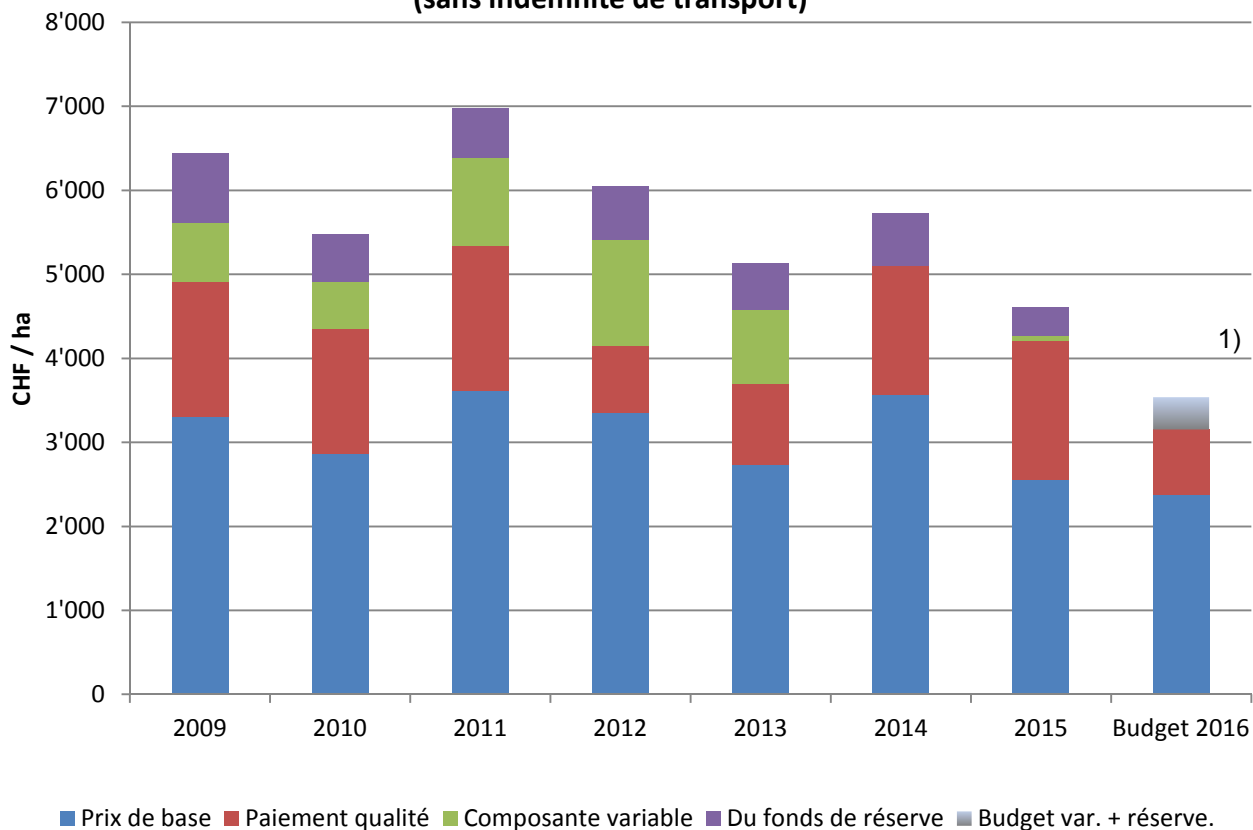
¹ à partir de 2016 ajustements supplémentaires pour les paiements à la qualité



Évolution du prix des betteraves sucrières de 2009 à 2016 (source : Sucre Suisse SA)

Produit par hectare de betteraves

(sans indemnité de transport)



1) Le montant définitif est fixé par l'Interprofession en fonction du résultat d'exploitation de SUS.

Évolution du prix à l'hectare de la betterave de 2009 à 2016 (source : Sucre Suisse SA)

Membres de l'Interprofession

FSB (4 voix)

Josef Meyer
 Urs Denzler
 Pierre-Alain Epars
 Martin Studer
 Victor Mühlebach
 Irene Vonlanthen

Sucre Suisse SA (4 voix)

Guido Stäger
 Nicole Aerni
 Beat Gerber
 Peter Imhof

1.2.4 Rapport de la commission de réception et de contrôle CRC

Thomas Meier, Frauenfeld

Avec de très bonnes conditions de semis ayant débuté le 20 mars, les betteraviers espéraient, après une année précédente décevante, pouvoir de nouveau remplir les silos de sucre des sucreries. Cependant, les attentes d'une grande récolte ont dû être revues à la baisse à cause des abondantes précipitations tombées au début de l'été.

Les effets du premier tiers de la période de croissance et l'énorme pression de la cercosporiose, en juin et juillet, ont eu pour conséquence le report du début de la campagne après le 3^{ème} sondage de récolte du 13 septembre. Il a été décidé de débiter la campagne le 2 octobre à Frauenfeld et le 5 octobre à Aarberg.

Grâce au temps sec, la récolte s'est en grande partie déroulée dans de bonnes conditions. Des betteraves plus petites ont nécessité un réglage moins agressif des décrotteurs des arracheuses. Cela a eu pour conséquence une moins bonne élimination des pierres et donc une tare totale moyenne élevée de 7.8% à Aarberg et de 7.5% à Frauenfeld. Après un début d'été pluvieux, on craignait une forte apparition de pourritures sur les racines ; heureusement, cela n'a pas été le cas. Même s'il a fallu apprécier de près la situation dans quelques cas, la récolte de tous les champs de betteraves, à une exception près, a pu être transformée par les sucreries.

Lors des contrôles hebdomadaires de la Commission de réception, en présence d'un représentant de la sucrerie, le travail du "rupro" a été examiné. Dans l'usine de Frauenfeld, on a constaté des pertes de brisures trop élevées. Un nouveau réglage immédiat de la machine a permis de corriger le défaut.

Depuis cette campagne, la température de l'eau de lavage à Frauenfeld est régulée par un apport automatique d'eau fraîche. Cette mesure a pour conséquence une nette amélioration de la constance de la température de l'eau de lavage.

Pour quelques betteraviers, les déductions totales élevées étaient incompréhensibles. Dans le cadre de plusieurs discussions, on a essayé de regarder de plus près la situation. Cette année, 76 recours ont été déposés à Frauenfeld ; 64 concernaient la tare totale et 12 la teneur en sucre. A Aarberg, 143 recours ont été enregistrés dont 135 concernaient la tare totale et 8 la teneur en sucre.

Au nom des Commissions de réception de la Suisse occidentale et de la Suisse orientale, je remercie les responsables des sucreries pour leur agréable collaboration.

Frauenfeld, le 3 janvier 2017

1.2.5 Rapport du Centre betteravier suisse

Samuel Jenni, Gérant du centre betteravier suisse CBS

Des informations détaillées sont données dans le rapport d'activités et d'essais.

Année betteravière 2016

Les conditions climatiques de cette année fournissent de bons indices pour l'interprétation des résultats de la récolte de betteraves sucrières.

Le labour des parcelles fut possible jusqu'à la dernière semaine de l'année, après quoi le sol ne gela plus. Il manquait un bon manteau de neige et le temps fut maussade et humide jusqu'au début mars à cause des fréquentes précipitations. Là où on avait prévu de faire des semis sous-litière, les engrais verts ont, une fois de plus, mal gelé. Il fallut les détruire avec des herbicides totaux dont l'application fut retardée par de faibles gelées nocturnes.

Dès la mi-mars, une zone de haute pression, accompagnée de bise, se mit en place.

Les premiers semis s'effectuèrent dans l'ouest du pays à partir du 14 mars. Les sols étaient encore froids et souvent pas assez ressuyés en profondeur. Durant la semaine de Pâques, donc avant la fin mars, les semis furent terminés juste avant l'arrivée d'importantes précipitations. Dans les régions contaminées par les nématodes du collet, les semis furent repoussés à début avril.

Les fréquentes pluies du mois d'avril permirent une levée régulière des betteraves. L'efficacité des herbicides fut bonne grâce à l'humidité permanente des sols. Fin avril, toute la région de production fut touchée par de fortes gelées au sol. Heureusement que les dégâts dans les cultures de betteraves furent limités, contrairement à ceux constatés dans les vergers et le vignoble. Dès la mi-mai, il y eut de nouveau de fréquentes pluies, parfois sous forme de violents orages, jusqu'à la mi-juin. Une fois de plus, de nombreuses parcelles étaient sous l'eau durant plusieurs jours, ce qui endommagea durablement les plantes de betteraves. Après ces abondantes précipitations, les sols de nombreuses parcelles manquaient d'oxygène et les betteraves interrompirent leur croissance pour une longue durée. Les plantes jaunissaient, les racines latérales étaient la proie du pied noir évoluant en galle en ceinture et parfois en pourriture provoquée par le rhizoctone brun.

Ce fut presque un miracle qu'une grande partie des parcelles inondées n'aient pas été perdues. A ce moment-là, on estimait qu'environ 500 hectares de betteraves avaient été anéantis par les flots. Dans de nombreuses parcelles, les rangs ne fermaient pas en juin. Les matières actives des herbicides racinaires furent lessivées par les pluies persistantes. Ce qui provoqua de nouvelles levées de mauvaises herbes qui ne purent plus être maîtrisées. En désespoir de cause, on procéda à des binages répétés pour éliminer les plantes adventices et ameublir le sol. Dans la plupart des cas, cette mesure resta sans effet.

A fin juin, les sols commencèrent à se ressuyer et les betteraves réagirent timidement en reconstituant leur feuillage. Mais au solstice d'été, les rangs n'étaient toujours pas



SVZ FSB

fermés. Dans environ un tiers des parcelles le sol ne fut jamais complètement recouvert par les feuilles. Dès le début juillet, une zone de haute pression s'installa et les températures dépassèrent les 25°C. La forte rosée nocturne favorisa l'extension de la cercosporiose. Le 5 juillet on observait déjà les premières taches de cercosporiose dans la vallée de la Thur. Suite à cela, nous avons publié des avis de danger, ce qui permit de traiter à temps de nombreuses parcelles. Malheureusement, l'effet des fongicides s'estompait trois semaines après un traitement, ceci à cause des orages qui humectaient sans cesse le feuillage. De nouvelles contaminations se propagèrent dans les parcelles. Dans les champs où il s'était écoulé plus de 25 jours entre la première et la seconde application de fongicide, l'efficacité des traitements fut le plus souvent insuffisante. Parfois, on a vu des cas extrêmes (vallée de la Thur) où, malgré trois à quatre pulvérisations de fongicides, la maladie n'avait jamais pu être maîtrisée. Les faibles rendements mesurés lors des sondages de récolte de fin juillet et fin août n'ont étonné personne. Les taux de sucre n'ont pas augmenté et le troisième sondage du 20 septembre a confirmé la perspective d'une des plus faibles récoltes depuis des années. Une récolte inférieure de 25% à la moyenne des cinq dernières années.

Si le début de la campagne d'arrachage fut marqué par une période de sec, la pluie se mit à tomber à la fin octobre avec pour conséquence de faire grimper la tare terre. Très souvent, les livraisons contenaient, en plus de la terre, beaucoup de mauvaises herbes ou des pierres. Les parcelles envahies de mauvaises herbes et les petites betteraves laissèrent des traces dans les résultats d'analyse des sucreries, ce qui était inacceptable pour quelques producteurs touchés. La courte campagne 2016 s'achevait déjà à la mi-décembre, ceci malgré les importations de betteraves des pays limitrophes.

Examen variétal

Petites parcelles: 9 essais, répartis sur les principales zones de production de betteraves de Suisse furent mis en place, quatre avec un semis en place dont deux furent récoltés et mis en valeur. Sur les cinq autres sites les betteraves furent démarrées, puis deux récoltés et leurs résultats mis en valeur. A cause de la forte pression de cercosporiose en 2016, les champs prévus pour être récoltés furent traités à deux reprises avec un fongicide.

Assortiment variétal : la variété riche en sucre Hannibal (57%) et la productive Samuela (26%), plus tolérante aux maladies foliaires, (toutes deux inscrites à l'assortiment en 2014) ont raflé près de 85% du marché en 2016. La sensibilité aux maladies du feuillage d'Hannibal a posé un sérieux problème dans quelques régions. Dans les zones à risque (fonds de vallée, régions sujettes au brouillard), les betteraviers devraient renoncer à l'utilisation de variétés aussi sensibles. L'assortiment 2017 a été complété par la variété riche en sucre Yeti de SESVANDERHAVE, destinée aux régions avec d'importants apports d'engrais de ferme et de longues distances d'acheminement. En même temps, nous avons rédigé une mise en garde contre un stockage prolongé des semences activées 3-Dplus de Strube. Pour cette raison, de la semence non activée „classic“ de Hannibal sera disponible pour la première fois. Ces graines sont destinées à un éventuel entreposage sur une longue durée. L'assortiment variétal 2017 comprend, en plus des six variétés résistantes à la rhizomanie, les deux variétés spéciales éprouvées Timur et Amalia, ainsi que Samuela avec un enrobage spécial (pilule grise) pour la production bio.

Autres essais

- **Essais en bandes:** six essais comprenant toutes les variétés de l'assortiment ainsi que les trois en dernière année d'examen. Ces essais permettent, d'une part de contrôler la qualité des semences vendues et, d'autre part, d'observer sur une plus grande surface les variétés candidates à la liste variétale (protection des consommateurs).
- Nématodes du collet: comme les données sur l'efficacité du nouveau fongicide ne suffisent pas pour obtenir une homologation, nous devons aussi fournir aux instances compétentes des informations sur ses mécanismes d'actions. Pour étudier cela, nous avons conclu un contrat de coopération avec l'Agroscope Wädenswil, doté des moyens financiers nécessaires pour la réalisation d'un travail de master par un étudiant (HAFL).

Prestations pour l'industrie sucrière et les organisations de planteurs

- Publications d'articles dans la presse et contacts avec les médias.
- Participation à la conférence téléphonique hebdomadaire „Pflanzenschutzbarometer“ (par ex. service d'alerte cercosporiose)
- Conseils d'actualité sur www.betterave.ch et par le biais de newsletters disponibles par abonnement.
- Participation aux travaux de différentes instances, tels que PAPPS (Plan d'action des produits phytosanitaires), GT souchet comestible, GT „Erosion dans les grandes cultures“
- Délivrer des autorisations PER pour des essais en bandes avec le nouveau fongicide.
- Visites de parcelles lors de problèmes de gel, d'inondation, etc..
- Diverses présentations d'essais en collaboration avec la maison Strube.
- Visites de culture pour les betteraviers traitant les sujets d'actualité, tels que les nématodes du collet, le travail du sol, les pourritures de racines ainsi que de l'utilisation des herbicides et des fongicides.
- Préparations de documents et photos pour les vulgarisateurs, étudiants et les médias, etc..
- Divers exposés lors des assemblées de betteraviers et autres manifestations.
- Cours dispensés aux étudiants, élèves des écoles d'agriculture et candidats au brevet agricole.
- Recherche de solutions pour éviter la dissémination du souchet comestible lors de la récolte des betteraves (engagement pour la première fois d'une arracheuse et de chargeuses au tas spéciales)
- Contrôles de la faculté germinative de semences entreposées chez les betteraviers (prestation gratuite).

- Sondage de récolte: comptage des peuplements, prélèvements des échantillons à trois différentes dates durant la période de croissance en collaboration avec SUS et l'OVZ.
- Traduction de documents par B. Cornamusaz, bureau régional de Grange-Verney.

Contacts à l'étranger

Grâce à l'invitation de la maison Strube à Söllingen, tous les collaborateurs du Centre betteravier purent obtenir sur place des informations précieuses sur la sélection variétale. La toute dernière technique de mesure des plantes avec la méthode 4-D- avec scanner, nous a donné un aperçu des mesures méticuleuses effectuées depuis le stade embryonnaire jusqu'à la betterave prête à être récoltée. Le gérant a participé à diverses séances des groupes de travail de l'IIRB : à Bonn, avec le groupe mécanisation, à Malmö avec le groupe « désherbage » où fut présenté une sarleuse 24 rangs avec guidage GPS. En octobre, il se rendit à la démonstration "BET Europe" au nord de la France. Lors de cette manifestation, il put voir à l'œuvre les arracheuses dernier cri des principaux constructeurs, dont une récolteuse en version 24 rangs. Les chantiers décomposés (Franque et Gilles) sont toujours très prisés en France, vu que les exploitations disposent de suffisamment de tracteurs et de main-d'œuvre, un système de récolte qui augmente le taux de charge et contribue à réduire les coûts.

Remerciements

La présidence, le comité et les collaborateurs du CBS remercient Sucre Suisse SA et les organisations de planteurs pour leur infaillible soutien. Le Centre betteravier adresse également des remerciements aux écoles d'agricultures de Grange-Verne et du Strickhof pour l'hospitalité accordée aux deux bureaux régionaux.

Aarberg, le 7 janvier 2017

Samuel Jenni, gérant du CBS



Photo: S. Jenni, CBS

1.3 Sur le plan international

Irene Vonlanthen

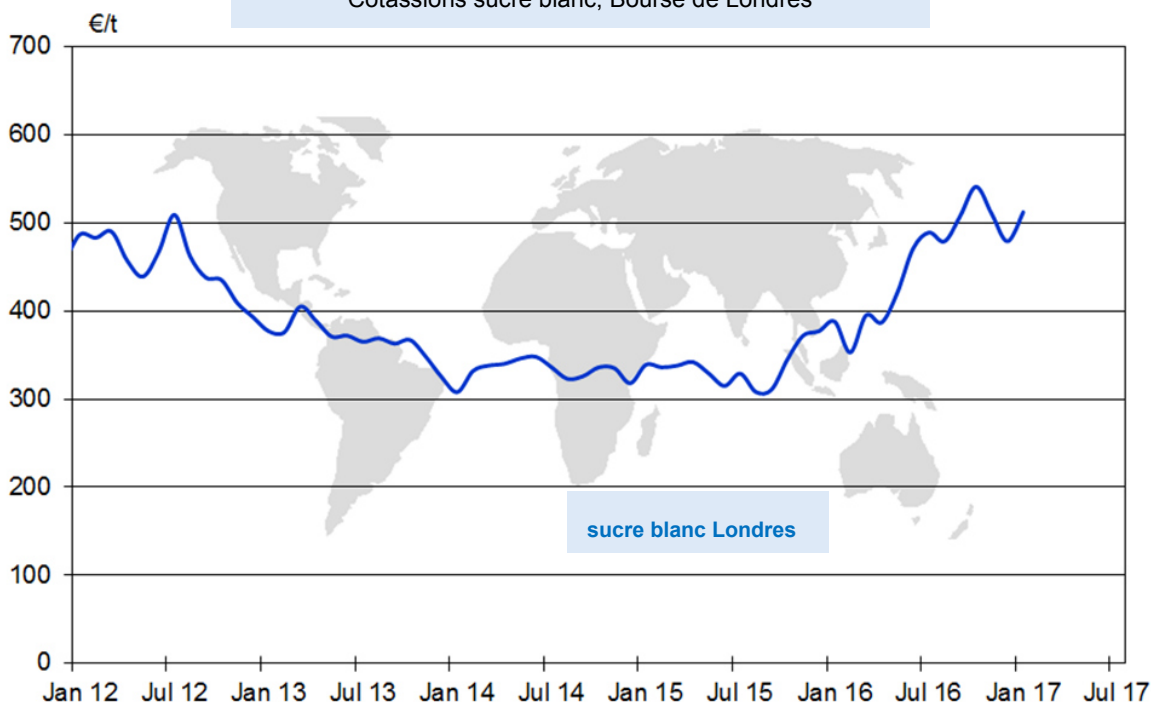
Le marché du sucre

Après une baisse des cours du sucre sur le marché international durant plusieurs mois de suite, le prix est reparti à la hausse au cours du second semestre 2016, puis a fléchi à nouveau vers la fin de l'année. Deux maigres récoltes au niveau mondial ont engendré une demande excédentaire et une baisse des stocks, ce qui a eu un effet positif sur les prix. On constate cependant que les prix sont de plus en plus volatils.

Prix du sucre sur le marché mondial

Moyennes mensuelles de janvier 2012 à janvier 2017 incl.

Cotations sucre blanc, Bourse de Londres



Stand: 17.01.2017

Confédération internationale des betteraviers européens CIBE

Bien que la Suisse ne soit pas membre de l'UE, la FSB est membre à part entière de la CIBE, avec le même droit de vote et de représentation que les autres membres. La FSB paie cependant une cotisation de membre réduite étant donné que beaucoup de travaux et d'activités de la CIBE ne concernent que le marché de l'UE. Les informations de la CIBE et les contacts avec celle-ci sont très utiles pour la FSB, en particulier dans une période de grands changements sur le marché.



SVZ FSB

Dans l'UE, la récolte de betteraves à sucre de 2016 a été en dessous de la moyenne avec de grandes disparités d'une région à l'autre. Cela a calmé la situation et a poussé les prix à la hausse aussi dans l'UE, même si la hausse n'a pas été aussi forte qu'au niveau mondial. La suppression des quotas en 2017 et celle des licences d'exportation va conduire de nombreux pays de l'UE, notamment les principaux acteurs comme l'Allemagne et la France, à étendre les surfaces de culture. Si la récolte 2017 est bonne, il pourrait en résulter des importations massives en Suisse. Les fédérations européennes s'attendent à une lutte d'évincement dans les prochaines années. Elles sont prêtes à se battre et vont mener une guerre des prix afin d'accroître leurs parts de marché. Les prix de la betterave négociés pour 2017 sont de l'ordre de 30 euros – tout compris bien entendu, c'est-à-dire les paiements à la qualité inclus ! L'industrie sucrière suisse ne sera pas épargnée par cette compétition d'évincement, du fait des courtes distances de transport et de notre situation au cœur de l'Europe ! Il est probable que, après un assainissement structurel, la situation se stabilise à nouveau à long terme, car les producteurs de betteraves et sucreries européens ont besoin eux aussi de prix du sucre couvrant leurs coûts ! À long terme, la Commission européenne table sur un prix du sucre tournant autour de 450 euros.



Dans l'UE, la suppression des quotas en 2017 annonce le départ de la betterave Ferrari !

2 Comptes 2016

2.1 Bilan au 31 décembre 2016

	2016	2015
<u>ACTIFS</u>		
Actifs circulants		
Compte postal 61-547754-3	154'875.05	50'785.63
Obligations CAF	280.00	-240.30
Actifs transitoires	277.50	278.75
Actifs circulants	<u>155'432.55</u>	<u>50'824.08</u>
Total actifs	<u>155'432.55</u>	<u>50'824.08</u>
<u>PASSIFS</u>		
Fonds étrangers		
Obligations	53'543.85	4'094.50
Obligations AVS / AC	2'252.60	4'237.45
Passifs transitoires	<u>415.70</u>	<u>381.25</u>
Total Passifs	<u>56'212.15</u>	<u>8'713.20</u>
Fonds propres		
Fortune de la Fédération	42'110.88	
Bénéfice	<u>+57'109.52</u>	
Total fonds propres	<u>99'220.40</u>	<u>42'110.88</u>
Total Passifs	<u>155'432.55</u>	<u>50'824.08</u>

2.2 Comptes des résultats 2016 et budget 2017

	2016 Budget	2016 Comptes	2017 Budget
PRODUITS			
Cotisations planteurs OVZ pour CBS	129'000.00	129'000.00	121'200.00
Cotisations planteurs ABSO pour CBS	181'000.00	181'000.00	168'800.00
Cotisation OVZ	120'580.00	120'580.00	108'700.00
Cotisation ABSO	169'420.00	169'420.00	151'300.00
Participation SUS (comm. de base USP)	<u>5'700.00</u>	<u>4'977.00</u>	<u>5'000.00</u>
Total Produits cotisations /participation	<u>605'700.00</u>	<u>604'977.00</u>	<u>555'000.00</u>
Revenus divers	0.00	45.29	0.00
Total autres produits	<u>0.00</u>	<u>45.29</u>	<u>0.00</u>
Total Produits	<u>605'700.00</u>	<u>605'022.29</u>	<u>555'000.00</u>
CHARGES			
Centre betteravier CBS	-310'000.00	-310'000.00	-290'000.00
Contribution USP	-70'000.00	-67'889.25	-67'000.00
Contribution communication de base USP	-11'000.00	-9'956.85	-10'000.00
Cotisations LID / AGIR	-9'000.00	-9'000.00	-9'000.00
Affiliations	-2'000.00	-2'000.00	-2'000.00
Cotisation CIBE	<u>-14'000.00</u>	<u>-11'359.92</u>	<u>-11'000.00</u>
Total contributions et affiliations	<u>-416'000.00</u>	<u>-410'206.02</u>	<u>-389'000.00</u>
Salaires / jetons de présence comité	-30'000.00	-21'850.00	-26'000.00
Jetons de présence autres com. et groupes de travail	-5'000.00	-7'000.00	-7'000.00
AVS / AI / APG / AC	-1'500.00	-1'144.50	-1'500.00
CAF	-500.00	-320.40	-500.00
Indemnités membres du comité	-23'000.00	-12'001.40	-20'000.00
Indemnités autres com. et groupes de travail	-10'000.00	-5'846.07	-8'000.00

Autres indemnités	-1'000.00		0.00
Gérance	-55'000.00	-54'266.25	-55'000.00
Indemnités gérance	-5'000.00	-2'988.88	-4'000.00
Traductions	<u>-12'000.00</u>	<u>-12'500.70</u>	<u>-13'000.00</u>
Total charges personnel	<u>-143'000.00</u>	<u>-117'918.20</u>	<u>-135'000.00</u>
Matériel de bureau / photocopies / ports	-500.00	-1'291.70	-1'300.00
Littérature spécialisée	-500.00	-327.65	-500.00
Charges séances comité	-600.00	-2'257.70	-2'000.00
Charges assemblée des délégués	-7'000.00	-7'554.30	-7'500.00
Charges autres com. et groupes de travail	-1'800.00	-2'168.10	-2'500.00
Communication	-7'000.00	-3'603.10	-3'000.00
Relations publiques	-2'000.00	0.00	-15'000.00
Dépenses diverses	<u>-12'000.00</u>	<u>-1'615.40</u>	<u>-1'000.00</u>
Total autres charges d'exploitation	<u>-31'400.00</u>	<u>-18'817.95</u>	<u>-32'800.00</u>
Frais bancaires	0.00	-114.00	0.00
Rendements du capital	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
Total résultat financier	<u>0.00</u>	<u>-114.00</u>	<u>0.00</u>
Impôts confédération, canton, commune	-2'000.00	-39.05	-200.00
Impôts hors période	<u>0.00</u>	<u>-817.55</u>	<u>0.00</u>
Total impôts	<u>-2'000.00</u>	<u>-856.60</u>	<u>-200.00</u>
Total Charges	-592'400.00	-547'912.77	-557'000.00
Total Produits	<u>605'700.00</u>	<u>605'022.29</u>	<u>555'000.00</u>
Excédent de recettes / charges	<u>13'300.00</u>	<u>57'109.52</u>	<u>-2'000.00</u>

3 Programme d'activités 2017

- **Interprofession sucre**

- Fixer prix définitif récolte 2016
- Accord interprofessionnel 2018
- Stratégie accord interprofessionnel 2018⁺
- Collaboration étroite entre FSB et SUS pour les dossiers politiques
- Groupe de travail „Stratégie suppression des quotas dans l'UE“
- Lancement production de sucre IP-Suisse
- Promotion du sucre bio suisse

- **Politique agricole (CH, EU, OMC)**

- Soutien et défense des intérêts de l'initiative parlementaire "Stop au bra-dage ruineux du sucre - Pour la sauvegarde de l'économie sucrière indigène"
- Elaboration de propositions de modifications pour la protection douanière du sucre en collaboration avec les parties prenantes concernées
- Prise de position et collaboration lors de l'élaboration des projets de développement en faveur de l'utilisation efficace des ressources, réduction des produits phytosanitaires dans les betteraves sucrières
- Dialogue régulier avec l'OFAG
- Collaboration dans le GT Sucre de la Direction générale des douanes
- Soutien de l'initiative pour la sécurité resp. contre-projet alimentaire de l'USP
- Dialogue régulier avec les autres représentants des grandes cultures
- Participation à la Chambre d'agriculture, la commission permanente Production végétale et la Plateforme protection des plantes de l'USP

- **Centre betteravier suisse**

- Siège au sein des organes associationnels
- Siège dans le groupe de travail 'Accompagnement des essais variétaux'
- Soutien d'une homologation pour un produit phytosanitaire contre les nématodes du collet
- Evaluation et analyse du projet des ressources de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL pour la lutte mécanique contre les adventices dans les betteraves sucrières.
- Collaboration au développement de mesures de lutte au niveau suisse, contre le « souchet comestible »
- Plan d'action phytosanitaire.

- **Commissions et groupes de travail**
 - Coordination des commissions de réception
 - Accompagnement de l'étude « *Développement d'un concept à long terme pour le transport des betteraves sucrières 2018 ff* » de SUS
 - Collaboration dans le domaine du développement du transport des betteraves sucrières et de la pulpe (GT transports).
 - Calcul des coûts de production de la betterave sucrière

- **Développement stratégie FSB**
 - Accompagnement du processus de collaboration entre ABSO et OVZ
 - Réduction des coûts et augmentation de l'efficacité plus particulièrement des transports
 - Convention avec SUS concernant la culture de betteraves en Allemagne du Sud

- **Communication et relations publiques**
 - Newsletter par courriel à tous les betteraviers
 - Rédaction du bulletin d'information destiné aux délégués (selon les besoins)
 - Feldtage Agroline
 - Panneaux à poser au bord des champs de betteraves sucrières
 - Gestion du site internet
 - Rédaction d'articles de presse pour parution en fonction de l'actualité

- **Contacts européens**
 - Participation à l'assemblée générale de la CIBE
 - Participation à la réunion annuelle de la Commission technique de la CIBE
 - Participation aux séances du Conseil d'administration et de la Commission économique et des affaires générales de la CIBE.

4 Comité FSB 2016

Nom, prénom / fonction	Rue / domicile	Téléphone / Fax	Adresse email
Meyer Josef Président	Route du Château- du-Crest 40 1254 Jussy	Natel: 079 606 10 21	j.meyer@svz-fsb.ch
Denzler Urs Vice-président	Hertlibuck 8467 Truttikon	Natel.: 079 370 82 57	urs.denzler@bluewin.ch
Epars Pierre-Alain Vice-président	Route de Penthaz 5 1305 Penthalaz	Natel : 079 695 31 27	pa.epars@bluewin.ch
Egger Philippe	Le Pâquier 1 1373 Chavornay	Natel : 079 295 47 94	egger.philippe@hotmail.com
Guyer Andreas	Heimgartenstrasse 20 8180 Bülach	Tel.: 052 318 15 12 Natel: 079 961 13 11	andreas.guyer@bluewin.ch
Landolf Bruno	Herrenhalde 80 3232 Ins	Natel: 079 310 95 23	bruno.landolf@fin.be.ch
Mühlebach Viktor	Dorfstrasse 63 5306 Tegerfelden	Tel.: 056 245 52 17 Natel: 079 300 26 21	v.muehlebach@bluewin.ch
Simon Marie Luise	Herrenhalde 80 3232 Ins	Tel: 031 313 44 55 Natel: 079 398 18 72	info@wvz-abso.ch
Studer Martin	Oeschstrasse 5 3424 Niederösch	Natel: 079 630 94 28	m.b.studer@bluewin.ch
Vetterli Daniel	Oberer Schlatthof 8259 Rheinklingen	Tel.: 052 740 30 42	dani.vetterli@bluewin.ch